

NOTE DE RECHERCHE



Les leçons du régime fiscal suédois : la taxation néolibérale d'un
État-providence social-démocrate

OLIVIER JACQUES

Les leçons du régime fiscal suédois : la taxation néolibérale d'un État-providence social-démocrate

OLIVIER JACQUES

L'auteur est candidat à la maîtrise au Département de science politique de l'Université de Montréal. Ses travaux de maîtrise, soutenus financièrement par le CRSH et le FQRSC, s'insèrent dans la littérature comparée sur les États-providence et portent sur la mise en place de régimes fiscaux distincts. Il a participé au programme de stage parlementaire à la Chambre des Communes en 2013-2014 et détient un baccalauréat en études internationales de l'Université de Montréal.

olivier.jacques@umontreal.ca

<http://www.geriq.com>

ISBN 978-2-89734-035-3 (PDF)

Dépôt légal Bibliothèque et Archives Canada, 2015

Résumé

Cette note de recherche vise à démontrer que la progressivité de la taxation importe moins d'un point de vue redistributif que le niveau des transferts et services gouvernementaux. L'article s'appuie sur l'exemple suédois, un modèle d'État-providence égalitariste. Pourtant, le système fiscal suédois ne diminue pas en soit les inégalités et cadre assez bien dans le modèle néolibéral de taxation favorisant les revenus de capital au détriment des revenus de travail et minimisant les distorsions économiques. Par contre, ce régime fiscal parvient à générer un haut niveau de revenus qui sont nécessaires pour fournir de généreux transferts et services. L'article repose sur le pendant fiscal du paradoxe de la redistribution : il vaut mieux faire payer l'ensemble des citoyens pour les services publics que de faire reposer la taxation sur les épaules d'un nombre restreint de contribuables aisés.

Contre-intuitivement, la structure de la taxation d'États-providence libéraux comme les États-Unis ou le Canada est beaucoup plus progressive que celle d'un État-providence social-démocrate comme la Suède (Prasad et Deng 2009; Steinmo 1993). Année après année, la Suède se classe parmi les premiers en terme d'égalité économique entre les individus après impôts et transferts, et ce, malgré le fait que son système de taxation soit plutôt régressif.

Cette note de recherche débute en dressant un portrait rapide de la structure fiscale suédoise, un des rares États de l'OCDE dont le coefficient de GINI (mesurant les inégalités) augmente après impôt (Kenworthy 2011, 74), pour ensuite diminuer fortement grâce aux transferts. La deuxième partie actualise le concept de paradoxe de la redistribution (Korpi et Palme 1998) en y ajoutant une composante fiscale : les revenus étatiques risquent d'être plus faibles s'ils reposent sur un petit nombre de contribuables aisés que s'ils sont supportés par l'ensemble des citoyens. Cette note de recherche se termine avec une comparaison internationale qui montre que les États redistribuent bien davantage par les dépenses sociales que par la progressivité du régime fiscal.

La surprenante régressivité de la structure fiscale suédoise

Il importe de débiter par un survol de la structure de taxation suédoise. Les taxes sur les biens et services représentent 12,3% du PIB suédois, au sommet de l'OCDE, tout juste derrière celles de la Finlande et du Danemark. Ceci implique des taux de taxes à la consommation de plus de 25% (OCDE 2015). Les taxes sur les biens et services sont par nature régressives, mais elles le sont encore plus en Suède alors qu'il n'existe pas d'exemptions sur les produits de première nécessité (Prasad et Deng 2009). De son côté, l'impôt sur le revenu est généralement progressif puisqu'il existe différents paliers d'imposition dont le taux marginal varie. Toutefois, en

Suède, le taux d'imposition est progressif, mais se rapproche d'un taux proportionnel (Prasad et Deng 2009). En effet, le seuil du pallier d'imposition maximale ne représente que 1.5 fois le salaire moyen en Suède. Le tableau 1 montre que non seulement les taux d'imposition marginaux en Suède sont élevés, mais qu'une grande partie de la population affiche des revenus suffisants pour être imposés dans la tranche la plus élevée, ce qui augmente la valeur du taux moyen, mais rend l'impôt moins progressif. Le tableau montre qu'en comparaison, au Canada, comme dans la plupart des autres pays, peu de contribuables génèrent un revenu qui les place dans le seuil maximal d'imposition.

	Taux de prélèvement obligatoire (% du PIB)	Taux d'impôt maximal	Seuil à partir duquel le taux marginal maximal s'applique (multiple du salaire moyen)	Cotisations de sécurité sociale (% du PIB)	Taxes sur les biens et services (% du PIB)	Concentration des taxes sur le décile le plus riche ¹
Suède	42,80	56,73	1,54	9,80	12,30	0,89
Canada	30,60	49,53	2,80	4,90	7,40	1,22
USA	25,40	46,25	8,46	6,20	4,30	1,35
Allemagne	36,70	47,48	5,75	14,00	10,20	1,07

Tableau 1: Comparaisons des régimes fiscaux, 2012

Source : OCDE 2015. *Tax Database*, sauf pour pour le coefficient de concentration de la taxation OCDE 2008, *Growing Unequal* figure 4.5, données de 2005.

¹ Un coefficient plus élevé implique une plus grande concentration de la taxation sur le décile le plus riche, donc une plus grande progressivité.

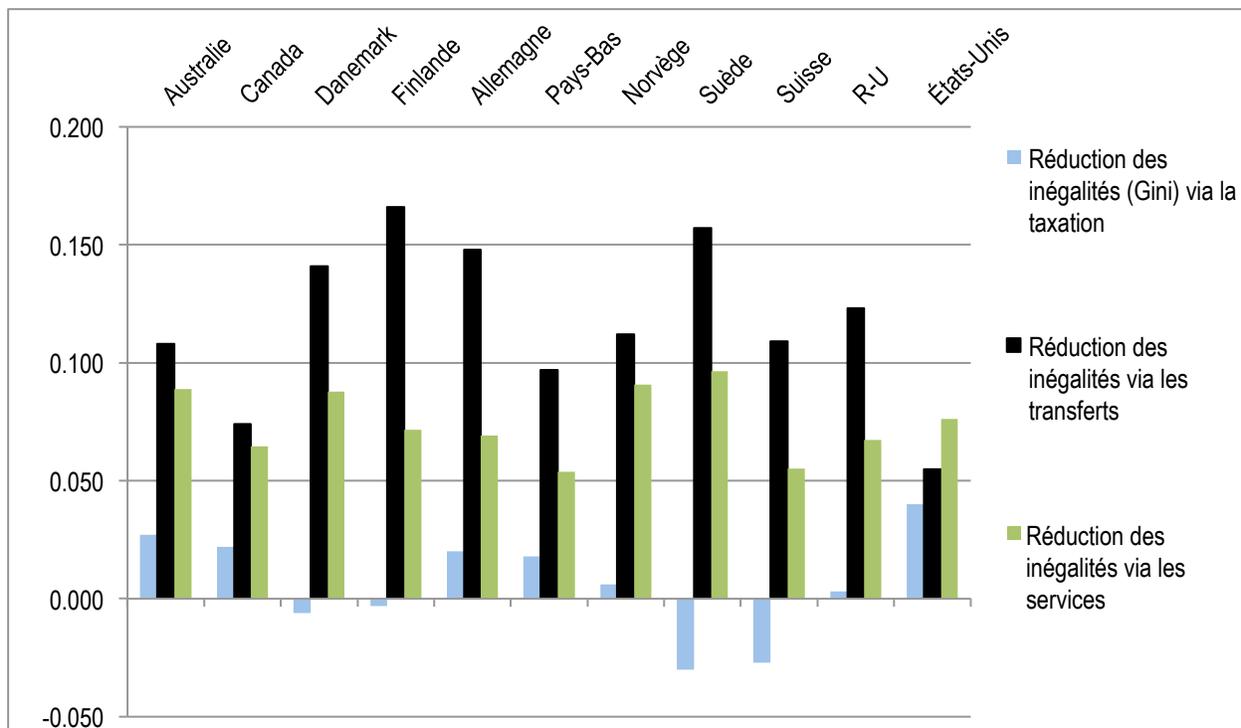
Le régime fiscal suédois se distingue par son taux de prélèvements obligatoires élevé, mais surtout par sa très faible progressivité². Le tableau 1 montre que le décile le plus riche de la population supporte une bien plus grande part du fardeau fiscal aux États-Unis et au Canada qu'en Suède, et ce, même si le coefficient tient compte d'une inégalité de marché plus élevée chez les premiers. Les plus riches Suédois figurent en fait parmi les moins taxés relativement à leurs concitoyens dans l'OCDE.

Par rapport à l'imposition du capital, la Suède affiche des impôts corporatifs plus bas que la moyenne de l'OCDE à 21% (OCDE 2015). Aussi, les pays nordiques ont mis en place un système d'imposition dual, où les revenus du capital sont taxés à un taux proportionnel relativement bas de 25% à 30%, qui est deux fois moins élevé que l'impôt sur les revenus de travail (Ganghof 2008). Le système d'imposition duale scandinave répond aux contraintes structurelles induites par la mondialisation des capitaux puisque les coûts administratifs, économiques (en terme de croissance et d'investissement) et politiques de l'imposition des revenus de capital sont très élevés (Ganghof 2005, 82). Ces coûts combinés à l'idéal de conformité de la taxation au marché suggèrent la mise en place d'une taxe sur le capital à taux faible et proportionnel. Sans cette imposition différenciée, la mobilité du capital effectuerait une pression à la baisse sur l'imposition des revenus de travail, contraignant à maintenir un taux plus faible, ce qui limiterait la possibilité de maintenir de hauts revenus à travers l'imposition des salaires (Ganghof 2007, 1070).

L'approche suédoise de la fiscalité correspond bien à l'idéal néolibéral de taxation. Elle délaisse les considérations redistributives et vise une fiscalité efficiente, minimisant les distorsions économiques en vue de favoriser la croissance (Steinmo 2003). Ce régime fiscal n'est toutefois pas

² Des mesures alternatives de progressivité parviennent au même résultat.

incompatible avec l'État-providence suédois, puisque celui-ci repose sur un compromis capital-travail et nécessite un haut niveau d'emploi pour financer ses contributions sociales généreuses. En s'abstenant de faire reposer le fardeau fiscal sur les entreprises et l'orientant vers des sources moins dommageables à la croissance comme les taxes à la consommation et l'impôt sur le revenu, la Suède vise à maximiser la création d'emploi. Cette structure fiscale explique comment la Suède maintient une croissance relativement forte en dépit d'un haut taux de prélèvements obligatoires (Lindert, 2004). Par contre, le graphique 1 montre que le régime fiscal suédois est si régressif que la fiscalité fait augmenter le coefficient de Gini (mesurant les inégalités).



Graphique 1 : Réduction des inégalités par les transferts, services et la taxation, 2000

Source: Kenworthy (2011), figure 8.3 pour les taxes et transferts et Marical et al. (2008) pour les services

Le graphique 1 montre aussi que la plupart des régimes fiscaux redistribuent peu et que la majeure partie de la redistribution passe par les transferts (Jourmard 2012 et al.; Kenworthy 2011). Notons que les régimes libéraux du Canada, de l'Australie, et surtout des États-Unis, affichent les structures fiscales les plus redistributives (Jourmard et al. 2012).

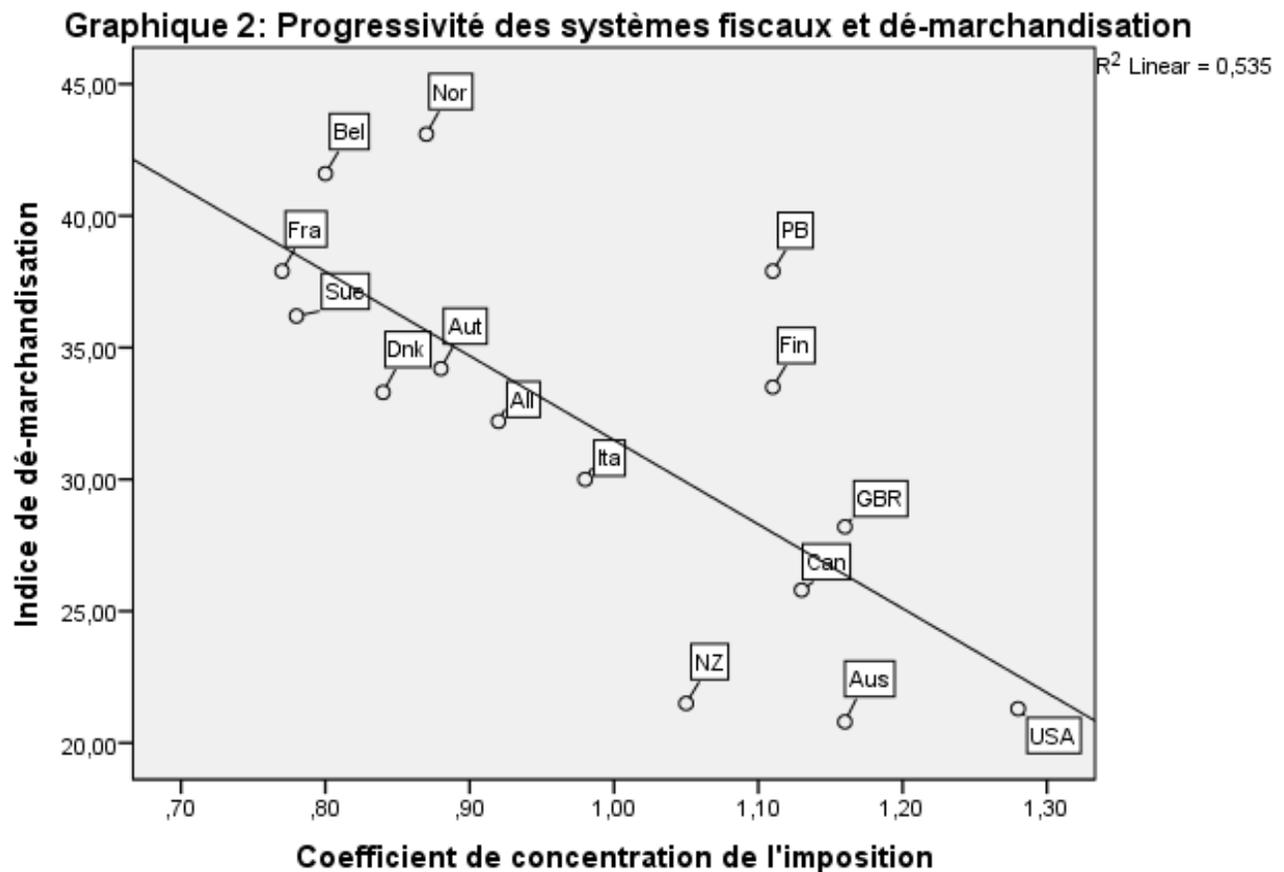
Le paradoxe de la redistribution : tous bénéficient, tous contribuent

Malgré la surprenante régressivité du régime fiscal suédois, son État-providence, tout comme les autres États-providence nordiques universalistes, demeurent les systèmes redistributifs les plus efficaces au monde, réduisant en moyenne le Gini de 45%, contre 35% pour les États-providence d'Europe continentale et 26% dans les États-providence libéraux (Goudswaard et Caminada 2010, 6). Il semble plutôt contre-intuitif qu'un État-providence qui se caractérise par des prestations universelles, offertes également à tous les citoyens, financées par une taxation reposant proportionnellement davantage sur la classe moyenne et les moins aisés que sur les plus riches, parvienne à mieux redistribuer qu'un État-providence qui prend aux riches via la fiscalité pour donner aux pauvres à travers des prestations ciblées. Ceci rappelle le paradoxe de la redistribution, conceptualisé par Walter Korpi et Joakim Palme (1998). Ceux-ci avancent que plus les programmes sont ciblés vers les pauvres, moins ils parviennent à réduire la pauvreté et l'inégalité parce que des programmes ciblés tendent à être moins généreux. Pour paraphraser Amartya Sen : « les bénéfices destinés exclusivement aux pauvres finissent souvent par être de pauvres bénéfices. » Plusieurs études confirment que les mesures universalistes réduisent davantage la pauvreté que les programmes ciblant directement les pauvres, notamment parce que la taille du budget consacré aux mesures sociales n'est pas fixe (Pontusson, 2005; Mahler et Jesuit, 2006).

L'universalisme implique la création de coalitions solides qui supportent l'État-providence (Korpi et Palme 1998). Les programmes ciblés sur les plus pauvres ont tendance à opposer leurs intérêts à ceux de la classe moyenne, créant un terrain fertile pour des politiciens voulant susciter un ressentiment populaire en vue de réduire les impôts et le rôle de l'État. Il se crée un « politically driven low benefit trap (Kato, 2003 : 203). » La majorité des votants ne supporteront pas des programmes ciblés vers les plus pauvres puisqu'ils ne leur bénéficieront pas directement. Au contraire, les programmes universalistes font appel à l'intérêt de la majorité puisqu'ils sont taillés pour correspondre aux intérêts de la classe moyenne (Moene et Wallerstein 2003).

Korpi et Palme n'ont pas évoqué la composante fiscale du paradoxe de la redistribution. Pourtant, on peut faire un parallèle entre la proportionnalité de la taxation et l'universalisme des prestations sociales. En effet, la somme des revenus risque d'être plus grande si ceux-ci proviennent d'une large assiette fiscale demandant une contribution presque proportionnelle de tous les citoyens, que s'ils reposent sur une logique progressive et les revenus d'un nombre restreint de contribuables aisés. Les États ayant une structure fiscale plus progressive tendent à maintenir des dépenses sociales moins généreuses et souvent plus ciblées vers les plus pauvres (Joumard et al. 2012; Kemmerling 2005). De plus, la progressivité de la taxation tend à contraindre la croissance des dépenses gouvernementales (Brady et Lee 2014). Non seulement un régime fiscal plus proportionnel que progressif combiné à l'universalisme semblerait favoriser l'acceptation par les plus aisés d'un État-providence généreux (Prasad et Deng 2009), mais certains avancent que cette taxation plus « efficiente » limiterait la capacité des acteurs politiques qui cherchent à diminuer les dépenses de l'État à s'attaquer au régime fiscal en soulignant les distorsions économiques qu'il entraîne (Hollenbach et Ganghof 2010). Finalement, des taxes

proportionnelles payées par tous permettent de partager l'effort de financement de l'État, de sorte qu'il devient plus difficile de stigmatiser ceux qui ne contribuent pas (Rothstein 2001).



Indice de dé-marchandisation, Scruggs, Lyle et al., 2014. Comparative Welfare Entitlements Dataset, 2014. (totgen) données les plus récentes. Coefficient de concentration de l'imposition, OCDE. 2008, Growing Unequal, Tableau 4.5

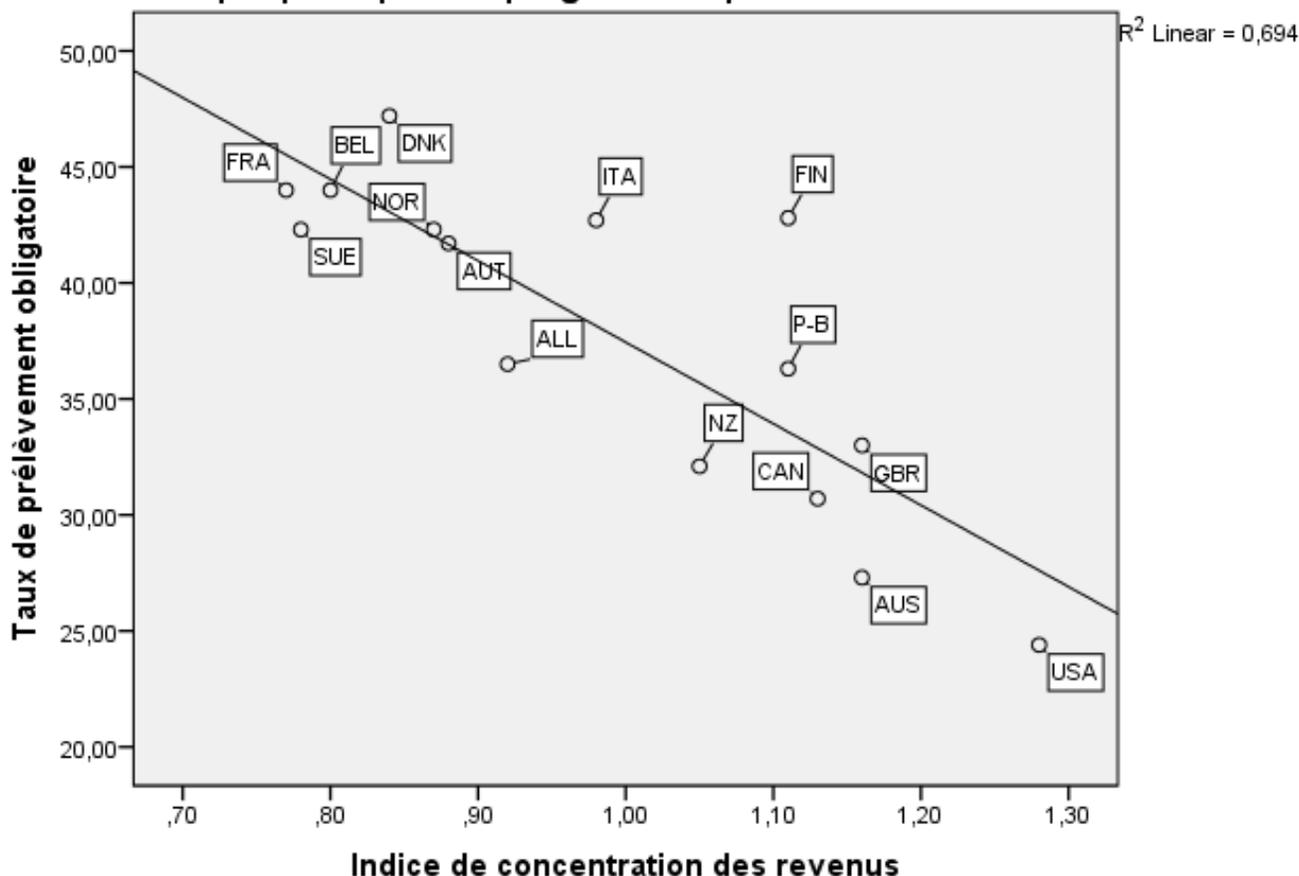
Pour illustrer le concept du pendant fiscal du paradoxe de la redistribution, le graphique 2 compare la relation entre un indice qui représente la dé-marchandisation³ et un indice de concentration de l'imposition des ménages mesurant la progressivité de la taxation. On voit clairement que les États ayant une structure fiscale régressive (représentée par un coefficient de concentration de l'imposition plus bas) tendent à dé-marchandiser davantage, c'est-à-dire à mieux protéger les citoyens contre les risques du marché, l'objectif ultime de l'État-providence (Esping-Andersen 1990).⁴ En utilisant directement un indice de redistribution comme variable dépendante dans une régression simple, les États ayant une taxation plus progressive tendent aussi à moins redistribuer.⁵

³ Cet indice a été créé par Lyle Scruggs alors qu'il cherchait à reproduire l'indice de dé-marchandisation d'Esping-Andersen. Il représente la générosité, l'accessibilité et les taux de remplacement des régimes de retraites, de l'assurance emploi et de l'assurance maladie.

⁴ Les résultats sont sensiblement les mêmes lorsqu'on utilise une mesure alternative de la progressivité comme l'indice de Kakwani ou même en utilisant la part de la taxation totale supportée par le décile le plus riche et si on utilise une moyenne des trente dernières années plutôt qu'une seule année (milieu des années 2000). D'autres variables dépendantes mesurant la générosité de l'État-providence obtiennent une relation aussi significative.

⁵ R2 ajusté=.575.

Graphique 3: plus de progressivité pour moins de revenus?



Source: OCDE 2015. Tax Database. Coefficient de concentration: OCDE 2008. Growing Unequal Figure 4.5

Le graphique 3 montre aussi que les États ayant une taxation plus progressive, donc ciblée sur les plus riches, tendent à générer une assiette fiscale plus petite, que les États qui maintiennent une taxation moins progressive qui repose sur la contribution d'une majorité de citoyens. Les attitudes de la population sont fortement influencées par la structure de la taxation et des services publics. Une plus importante concentration des taxes (payées par les riches) et des services (ciblés vers les pauvres) crée une polarisation politique accrue, et une réduction du total de ressources publiques disponibles pour la redistribution (Beramendi et Rehm 2011, 17). Au contraire, des sondages montrent que le support des Suédois envers leur État-providence tend à augmenter dans le temps,

alors qu'ils accepteraient même d'augmenter leur fardeau fiscal pour financer les services mais seulement ceux qui sont universels (Svallfors 2011). Ceci explique pourquoi la plupart des partis politiques suédois ont proposé des hausses de revenus lors de la dernière élection (Deloy 2014).

Bref, les programmes universalistes augmentent le support envers l'État providence et ceci, combiné à des taxes structurées pour minimiser les distorsions économiques, entraîne un haut niveau de taxation et un État-providence fort développé (Steinmo 1993). Ainsi, contre-intuitivement, le Robin des Bois social-démocrate redistribue plus efficacement en s'assurant que tous contribuent et bénéficient, que son comparse anglo-saxon de la forêt de Sherwood qui prend aux riches pour donner aux pauvres. Ce dernier n'a pas saisi deux concepts fondamentaux : le paradoxe de la redistribution et le fait que la redistribution se produit d'abord par les transferts et services plutôt que par la progressivité de la taxation.

L'importance des transferts et services pour la redistribution

Le débat public sur la question des inégalités est trop souvent centré sur la progressivité de l'impôt. Plusieurs études sur la redistribution démontrent que la progressivité du régime fiscal importe peu comparativement à sa capacité à générer de hauts revenus qui eux, permettront une redistribution grâce à des transferts et services généreux (Doerrenberg et Peichl 2012; Kenworthy 2008, 2011; Mahler et Jesuit 2006; Pontusson 2005). La redistribution par les taxes est systématiquement plus basse que celle par les transferts dans tous les États de l'OCDE, particulièrement en Suède. Dans les 13 pays analysés par Mahler et Jesuit (2006, 491), la taxation comptait pour 25% de la redistribution contre 75% pour les transferts, alors que ceux-ci comptent pour 83% de la redistribution en Suède. Ce mécanisme est illustré par le tableau 2 inspiré de Rothstein

(2001). Dans une société fictive assez inégalitaire où le plus riche gagne 5 fois plus que le plus pauvre, un régime fiscal proportionnel, ne réduisant pas en soit l'inégalité, combiné à des transferts universalistes parvient à réduire les inégalités de moitié, une solide performance redistributive.

Quintiles	Revenu moyen	Impôt proportionnel (40%)	Transferts universels	Revenu après impôt et transferts
A (20%)	1000	400	240	840
B (20%)	800	320	240	720
C (20%)	600	240	240	600
D (20%)	400	160	240	480
E (20%)	200	80	240	360
Ratio A - E	5 : 1	(somme = 1200)	(1200÷5)	2.33 : 1

Tableau 2: Le mécanisme de redistribution universaliste

Source : Rothstein, 2001.

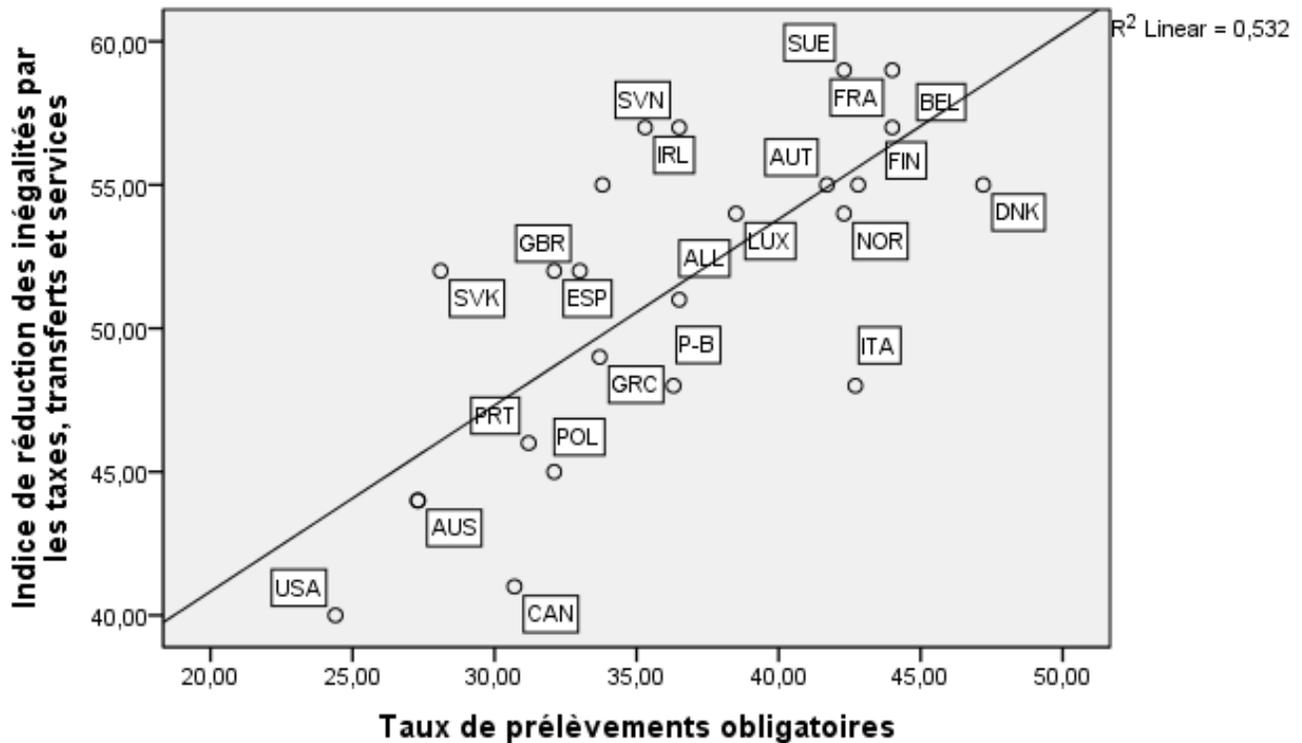
Deux variables importent dans ce tableau : le taux de prélèvement obligatoire élevé (40%) qui rend possible la redistribution ainsi que le caractère universel et généreux des transferts publics.

Le graphique 4 montre qu'un taux de prélèvements obligatoires élevé semble effectivement nécessaire pour redistribuer et diminuer les inégalités.⁶ Ceci s'explique par le fait qu'il existe une forte corrélation entre le taux de prélèvement obligatoire et les dépenses sociales, qui elles-mêmes réduisent les inégalités (Goudswaard et Caminada 2010). Hollenbach et Ganghof (2010) démontrent que les États ayant une structure de

⁶ La relation est presque aussi forte lorsqu'on utilise la redistribution uniquement par les taxes et transferts.

taxation plus « efficiente », c'est-à-dire qui taxe faiblement le capital et qui est plus proportionnelle que progressive, maintiennent un taux de prélèvement obligatoire plus élevé.

Graphique 4: Relation entre le taux de prélèvement obligatoire et la réduction des inégalités



Source: Réduction des inégalités par les taxes, transferts et services (Market income Gini-Extended income Gini) /Market income Gini. Multiplié par 100. Extended income Gini, données de 2007, OCDE tiré de OCDE 2011. Divided we Stand, Table 8.2. et OCDE 2015. Tax Database.

La taxation du travail, souvent peu progressive, est moins sujette à la compétition internationale. C'est une des raisons qui explique pourquoi les taxes sur le travail représentent l'instrument de prédilection des partis politiques qui supportent un État-providence généreux, mais nécessairement plus couteux (Cusack et Beramendi 2006, 43). Les gouvernements sociaux-démocrates européens ont volontairement délaissé la redistribution fiscale axée sur la taxation du capital pour concentrer leurs efforts redistributifs sur les dépenses publiques. Moins les États taxent le capital proportionnellement au travail, plus le taux de prélèvements obligatoires est élevé

(Ganghof 2008). Ainsi, la corrélation internationale est très forte entre taxes sur le facteur travail et transferts aux ménages (Cusack et Beramendi 2006). Le pourcentage de taxes sur le travail est la meilleure variable pour prédire la taille du taux de prélèvement obligatoire, dont la taille doit être élevée pour maintenir de hautes dépenses sociales (Hollenbach et Ganghof 2010). Ainsi, l'effet redistributif des taxes est indirect, le degré de progressivité de celles-ci importe peu dans la réduction des inégalités, c'est la taille du budget des dépenses publiques qui importe pour la redistribution.

Conclusion

La taxation progressive, ainsi que le ciblage des programmes sociaux vers les plus pauvres, n'a pas été le choix des partis sociaux-démocrates scandinaves pour bâtir un État-providence généreux. L'exemple suédois est particulièrement révélateur : on peut parvenir à une société relativement égalitaire sans maintenir une fiscalité progressive, tant que celle-ci génère un taux de prélèvement obligatoire élevé. L'effort redistributif devrait se concentrer sur l'accroissement des prestations gouvernementales, de préférence universelles. Pour ce faire, il importe d'augmenter le taux de prélèvement obligatoire. En contexte québécois, les progressistes ne devraient pas rejeter l'idée d'une augmentation des taxes à la consommation, qui sont certes régressives, mais comparativement assez basses, qui créent peu de distorsions économiques et permettent de générer les revenus nécessaires pour maintenir ou améliorer les services publics. Il s'agirait d'un compromis intéressant entre ceux qui sont d'abord préoccupés par l'effet négatif des taxes sur l'activité économique et ceux qui souhaitent maintenir un État-providence généreux. Par contre, une réforme qui ne ferait que diminuer la progressivité du régime fiscal québécois sans augmenter le taux de prélèvements obligatoires serait néfaste pour l'inégalité au Québec tant la fiscalité joue un rôle important dans la réduction des inégalités des régimes fiscaux libéraux comme le nôtre.

Bibliographie

Beramendi, Pablo et Philip Rehm. 2011. Redistribution and Preference Formation. Prepared for presentation at the MPSA Meetings 2011, Chicago Il. March 31st-April 3rd

Brady, David and Hang Young Lee. 2014. «The Rise and Fall of Government Spending in Affluent Democracies, 1971–2008. » Journal of European Social Policy. 24(1) : 56– 79

Cusack, Thomas et Pablo Beramendi. 2006. «Taxing Work. » European Journal of Political Research 45: 43–73.

Doerrenberg, Philipp et Andreas Peichl. 2012. The Impact of Redistributive Policies on Inequality in OECD Countries. IZA Discussion Papers no 6505.

Esping-Andersen. 1990. Three Worlds of Welfare Capitalism. Princeton: Princeton University Press.

Ganghof, Steffen. 2005. «Globalization, Tax Reform Ideals and Social Policy Financing. » Global Social Policy. 5 (1): 77-96.

Ganghof, Steffen. 2007. « The Political Economy of High Income Taxation : Capital Taxation, Path Dependence and Political Institutions in Denmark.» Comparative Political Studies. 40: 1059-1085.

Ganghof, Steffen. 2008. «The Politics of Tax Structure. » Dans Ian Shapiro et Peter Swensson (dir.) Divide and Deal: the Politics of Distribution in Democracies. New York: New York University Press.

Goudswaard, Kees and Koen Caminada. 2010. «The Redistributive Effect of Public and Private Social Programmes: A Cross-country Empirical Analysis » International Social Security Review, 63 (1): 1-19

Hollenbach, Florian, et Steffen Ganghof. 2010. «Tax Efficiency and the Welfare State Causality and Measurement

Reconsidered» Paper Prepared for delivery at the Annual National Conference of the Midwest Political Science Association.

Joumard, Isabelle, Mauro Pisu and Debbie Bloch. 2012. « Tackling Income Inequality: The Role of Taxes and Transfers », OECD Journal: Economic Studies, (1) : 37-70.

Kato, Junko. 2003. Regressive Taxation and the Welfare State. New York: Cambridge University Press.

Kemmerling, Achim. 2005. «Tax Mixes, Welfare States and Employment: Tracking Diverging Vulnerabilities », Journal of European Public Policy, 12 (1):1-22.

Kenworthy, Lane. 2008. Jobs with Equality. New York: Oxford University Press.

Kenworthy, Lane. 2011. Progress for the Poor. New York: Oxford University Press.

Korpi, Walter et Joakim Palme. 1998. «The Paradox of Redistribution and Strategies of Equality: Welfare State Institutions. » American Sociological Review, 63 (5): 661-687

Lindert, Peter. 2004. Growing Public: Social Spending and Economic Growth since the Eighteenth Century. New York: Cambridge University Press.

Mahler, Vincent et David Jesuit. 2006. «Fiscal redistribution in the developed countries: new insights from the Luxembourg Income Study. » Socio-Economic Review. 4 :483-511

Moene, Karl et Michael Wallerstein. 2003. « Earnings Inequality and Welfare Spending: A Disaggregated Analysis. » World Politics. 55 (4): 485-516

OCDE. 2008. Growing Unequal? Income Distribution and Poverty in OECD Countries. OECD Publishing

OCDE. 2011. *Divided We Stand: Why Inequality Keeps Rising*. OECD Publishing.

OCDE. 2015. *OECD Tax Database*. En Ligne: http://stats.oecd.org/index.aspx?DataSetCode=TABLE_I7 (page consultée le 2 février 2015)

Pontusson, Jonas. 2005. *Inequality and Prosperity: Social Europe vs. Liberal America*. Ithaca: Cornell University Press.

Prasad, Monica et Yingying Deng. 2009. «Taxation and the Worlds of Welfare. » *Socio-Economic Review* 7 : 431–457

Rothstein, Bo. 2001. «The Universal Welfare State as a Social Dilemma. » *Rationality and Society*. 13: 213-233

Scruggs, Lyle, Detlef Jahn and Kati Kuitto. 2014. *Comparative Welfare Entitlements Data Set* 2, Version 2014–03. En Ligne: <http://cwed2.org/>. (Page consultée le 4 février 2015)

Steinmo, Sven. 1993. *Taxation and Democracy*. New Haven: Yale University Press.

Steinmo, Sven. 2003. « The Evolution of Policy Ideas: Tax Policy in the 21st Century. » *British Journal of Politics and International Relations*. 5 (2): 206-236.

Svallfors, Stefan. 2011. «A Bedrock of Support? Trends in Welfare State Attitudes in Sweden, 1981-2010. » *Social Policy and Administration*. 45 (7): 806-825



Photo :
Adisa - Dreamstime

Tous droits réservés © 2015
www.geriq.com